

REPRISE DES SAISIES DE SIGNATURES POUR TOUS LES ARTICLES SIGNATURE, PREUVE D'ÂGE, ASSUJETTIS À DES DROITS DE DOUANE, COURRIER RECOMMANDÉ ET XPRESSPOST CERTIFIÉ LE 4 JUILLET 2022

Le présent aperçu constitue un avis des changements qui ont une incidence sur les services que vous, ou un utilisateur autorisé de votre convention avec Postes Canada, utilisez.

Postes Canada saisira une signature et livrera les articles suivants à toutes les adresses, y compris les appartements, les condos et les entreprises :

- Articles nécessitant une signature
- Articles nécessitant une preuve d'âge
- Articles assujettis à des droits de douane
- Envois contre remboursement (CR)
- Courrier recommandé
- Produits Xpresspost certifié

Si nous ne pouvons pas livrer votre article en toute sécurité, nous laisserons une carte Avis de livraison indiquant où ramasser l'envoi.

Veillez communiquer ces renseignements au représentant approprié de votre entreprise.